

ACCUEIL DES ELEVES ALLOPHONES

DSDEN DORDOGNE

Références :

- article L 131-1 du Code de l'éducation
- circulaire n° 2002-063 du 20 mars 2002 relative aux modalités d'inscription et de scolarisation des élèves de nationalité étrangère
- circulaire n° 2012-141 du 02/10/2012 relative à l'organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés

1^{er} DEGRE

- ✓ Inscription en mairie
- ✓ Admission par le ou la directeur (trice) : accueil, scolarisation, suivi des EANA (élèves à besoins éducatifs particuliers)

5 professeurs des écoles :

- 3 enseignants d'initiation au français langue de scolarisation sont nommés à temps plein sur cette mission départementale. Ils assurent les évaluations à l'arrivée des élèves allophones, définissent les modalités de prise en charge en FLS et apportent une aide à l'enseignant de la classe.
- 2 enseignants en unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A)
 - Ecole primaire Clos-Chassaing Périgueux
 - Ecole primaire René Desmason Bergerac

Une note de service est communiquée en début d'année à toutes les écoles. **Rappel** : l'IEA de circonscription est le 1^{er} interlocuteur des écoles.

Les élèves sont inscrits et admis dans les écoles de secteur, selon leur âge.

L'accueil est assuré par l'équipe éducative de l'école avec l'aide des enseignants en charge de la mission.

Coordination et suivi assurés par l'IEA, l'IEA-IO, la DSM et la DRHVE.
Réunion au 1^{er} trimestre d'un groupe de travail départemental : bilan et perspectives.

2nd DEGRE

✓ L'évaluation des acquis en langue d'origine est systématiquement réalisée par le centre d'information et d'orientation en lien avec le correspondant du CASNAV :

- CIO de Bergerac, tél : 05.53.57.17.41
- CIO de Périgueux, tél : 05.53.35.65.00
- Antenne de Nontron, tél : 05.53.56.06.67
- Antenne de Ribérac, tél : 05.53.92.46.84
- CIO de Sarlat, tél : 05.53.59.30.85

Cette évaluation donne lieu à une proposition d'affectation à l'inspecteur d'académie

✓ La scolarisation de ces élèves est prise en charge le plus souvent en unité pédagogique pour les élèves allophones arrivants :

- **pour le Bergeracois** : UPE2A du lycée Hélène Duc avec scolarisation au collège Jacques Prévert pour les plus jeunes (6^{ème} à 3^{ème}) ou en lycée pour les plus âgés selon les formations visées (CAP, bac professionnel, bac général ou technologique),
- **pour le bassin de Périgueux** : UPE2A du collège d'Anesse et Beaulieu de la 6^{ème} à la 3^{ème} et UPE2A de l'EREA de Trélissac en lien avec les lycées de Périgueux (CAP, bac professionnel, bac général ou technologique),
- **pour le bassin Nord Dordogne** : UPE2A au LP "Chardeuil" Coulaures (3^{ème} Prépa Pro, CAP, baccalauréat professionnel) et un dispositif implanté au LP "Porte d'Aquitaine" Thiviers en réseau avec les établissements de proximité.

Dans les autres cas, les élèves sont affectés sur un établissement de proximité (Ribéracois, Sarladais, Terrassonnais), en collège ou lycée, avec une prise en charge par des enseignants volontaires ayant une compétence en apprentissage du français pour les élèves allophones.

Le regroupement des élèves de plusieurs établissements, sur la base d'une mutualisation des heures permettant de rémunérer les enseignants volontaires est privilégié, dans la mesure du possible.